

# UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS



INTERNATIONAL ASSOCIATION OF LAWYERS  
UNION INTERNACIONAL DE ABOGADOS  
INTERNATIONALE ANWALTSUNION  
UNIONE INTERNAZIONALE DEGLI AVVOCATI  
UNIÃO INTERNACIONAL DE ADVOGADOS  
الاتحاد الدولي للمحامين

---

*Rassembler les avocats du monde ♦ Bringing Together the World's Lawyers ♦ Reunir a los abogados del mundo*

---

## MOTION DE SOUTIEN AU BARREAU DE TUNISIE

Le Conseil de Présidence de l'UIA, réuni à Anvers (Belgique) le 29 janvier 2011,

Rappelant qu'au cours des années précédentes, l'UIA n'a cessé de s'inquiéter de la situation des droits de l'homme et particulièrement du Barreau tunisien et des atteintes portées à son exercice, en apportant son aide à chaque fois qu'elle a été sollicitée,

Rappelant que ses organes directeurs, notamment ses Présidents successifs, sont intervenus à de très nombreuses reprises et, malheureusement, la plupart du temps en vain, auprès des autorités tunisiennes pour les rappeler au respect des droits de l'individu, et de l'avocat dans l'exercice de sa mission,

Rappelant que sans jamais s'immiscer dans les affaires intérieures de la Tunisie, elle n'a cessé de dénoncer les abus sur lesquels son attention avait été attirée,

### ***A PRIS LA RESOLUTION SUIVANTE***

L'UIA se félicite de « la Révolution de Jasmin » qui amène espoir et perspectives nouvelles pour le peuple tunisien,

Se réjouit du rôle fondamental et primordial que le Barreau de Tunisie a joué dans cette évolution,

Félicite ses dirigeants et l'ensemble de ses confrères tunisiens pour le courage dont ils ont fait preuve, n'hésitant pas à prendre des risques physiques et personnels,

Se réjouit que, dans cette circonstance exceptionnelle de l'Histoire de la Tunisie, son barreau national, sous la conduite du Bâtonnier Abderrazak Kilani, ait marqué la place qui est celle d'un Barreau dans une démocratie, attentif à la défense des droits des citoyens et rebelle aux empiètements excessifs d'un pouvoir politique méprisant les droits individuels, la liberté d'expression et usant de méthodes autoritaires et inquisitoriales pour bâillonner toute opposition,

Témoigne son soutien et sa reconnaissance au Barreau tunisien et l'encourage à rester le rempart des libertés,

L'invite, avec son soutien, à accompagner, sans considération politique partisane, l'évolution de la Tunisie vers une société démocratique, pluraliste et respectueuse des principes de droit reconnus internationalement.

Redit son amitié très ancienne aux avocats tunisiens auxquels elle présente tous ses vœux pour que l'année 2011 soit celle de la Liberté restaurée,

Lui apporte le soutien de tous les Barreaux du monde qui ont la même conception du rôle de l'Avocat dans un Etat de Droit.

Fait à Anvers, le 29 janvier 2011